

Réf: Dossier N° 080545

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ANDY HYDRO-BTP »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, DEUX  
PLATEAUX, NON LOIN DE LA STATION TOTAL, Lot 11762, Ilot  
289

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 18/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANDY HYDRO-BTP »

Objet : BTP, HYDRAULIQUE, RESEAUX ET DIVERSES,  
PRESTATIONS DE  
SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, DEUX  
PLATEAUX, NON LOIN DE LA STATION TOTAL, Lot 11762, Ilot  
289

Dirigeant(s) : M KOUADIO KOUADIO ANDERSON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01318 du 24/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07660/GTCA/RC/2022 du 24/02/2022

